PS (BELGIQUE) · S&D · BELGIQUE · CORRUPTION ET INFLUENCE

Maria Arena

Eurodéputée (2014-2024), présidente de la sous-commission des droits de l'homme (jusqu'en décembre 2022) — affaire Qatargate

JUGÉS OU MIS EN EXAMEN : LA JUSTICE N'A PAS FINI

Procès en cours, décision attendue, ou mise en examen. Présumés innocents.

Ce qui est reproché

Son domicile a été perquisitionné en juillet 2023. Le même mois, 280 000 euros en liquide ont été découverts chez son fils. En janvier 2025, elle a été inculpée de participation à une organisation criminelle, ce que le parquet fédéral a confirmé. Elle précise ne pas être inculpée de corruption ni de blanchiment, conteste les faits et affirme que l'argent trouvé chez son fils ne la concerne pas.

Où en est la justice

> Instruction belge en cours. Aucune date de procès fixée. Présumée innocente.

Source

PARQUET FÉDÉRAL BELGE, JANVIER 2025 ; RTBF

https://www.rtbf.be/article/qatargate-marie-arena-affirme-etre-inculpee-pour-organisation-criminelle-11491393
https://www.belganewsagency.eu/qatargate-280000-euros-in-cash-found-in-home-of-maria-arenas-son

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales-europe